

SOMMERVILLER

Le chantier du lotissement « Le clos des saules » a démarré

En 2012, les lotissements des « Mirabelliers » et des « Templiers » sortaient de terre, près du club de tennis. Dans la continuité, un troisième projet est en cours de réalisation et accueillera quinze constructions sur une surface totale d'environ 13 000 m².

« Il y a une forte demande pour cette commune, car elle offre un cadre de vie agréable, tout en restant à proximité de la ville et de ses commerces, ainsi que l'accès rapide aux autoroutes. Douze parcelles ont déjà trouvé preneur, il n'en reste plus que trois disponibles », explique Emmanuel Manson, gérant de la société Manson Aménagement. A l'initiative des précédents lotissements, il veille au bon déroulement des opérations qui viennent de commencer.

Dans un premier temps, l'entreprise Blanquin effectue le terrassement de la voirie provisoire qui devrait être opérationnelle d'ici fin juin. Ensuite, la société Prestini interviendra pour la pose des réseaux humides et Citeos installera le réseau électrique.



Les premiers coups de pelleuse ont été donnés afin de préparer la voirie provisoire de ce lotissement de 15 parcelles.

« Ce lotissement est une aubaine pour notre village. Il faisait partie des projets de notre précédent mandat et il est en

train de se concrétiser. Notre population va s'accroître et nous espérons accueillir de nouveaux enfants pour notre école », se félicite Stéphane Lejeune, maire de la commune.

Les premières maisons devraient être livrées au cours du premier trimestre 2022.

SAINT-NICOLAS-DE-POR

Le budget de la ville adopté

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Luc Binsinger et a voté le budget 2021.

- **Installation d'un nouveau conseiller municipal :** suite au départ de Sébastien Nantz, Cyril Gaillard de la liste « Vibrer + Innover + Valoriser » a été installé au sein du conseil municipal et des commissions communales.

- **Taux d'imposition :** Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,20 % (Taux communal de 13,96 % + taux départemental 17,20 %). Taxe foncière des propriétés non bâties : 27,77 %, Cotisation foncière des entreprises : 20,70 %

- **Budget primitif 2021 :** c'est Francine Engel-Schenato qui a présenté le budget primitif. En section de fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 8 469 055 €. En section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 3 353 956 €, soit un montant total de 11 823 011 €.

- **Subventions et partici-**



Pour le maire, Luc Binsinger : « c'est un budget de vigilance économique, sociale, de santé publique. Avec des investissements ciblés sur la sécurité publique, la poursuite de la sécurisation de notre patrimoine et la sécurité de nos plus jeunes ».

pations : 285 500 € au CCAS, 118 000 € aux associations culturelles, 43 450 € aux associations sportives, 9 900 € aux associations scolaires, aux associations économiques : 2 320 €. Participations diverses : 74 700 € (Syndicat du stade, CCPSV, Métropole Grand Nancy). Soit un

total de 533 870 €.

- **Fournitures pour les travaux en régie :** 50 000 € (remplacement douches, mise en conformité de l'électricité dans divers bâtiments, de l'éclairage à la basilique, arrosage automatique, pose d'un coussin berlinois ruelle du moulin, création de cloisons école P.-Castel...).

- **Programme de rénovation de la voirie 2021.** En fonctionnement : réfection du trottoir rue Charles Courtois, pose d'une bande stop et signalisation Zac de la Croisette, réparations dans diverses rues, reprise de trottoirs au Nid et rue de la Grande-Corvée pour un montant total de 53 600 €.

- **Grands projets 2021 :** études Baldini, musée français de la Brasserie, aire de loisirs (maîtrise d'œuvre et études), voirie rue des Fonts, rue Simon-Moyet, rue Nelson-Mandela, vidéo-protection, réparation de la toiture de l'école Jean-Moulin, travaux de chauffage à l'école P. Castel. Pour un montant de 1 594 721 €.

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Concours de Pâques : les plus belles œuvres sélectionnées

Pour sa première édition, le concours « Imagine ton œuf de Pâques » a rencontré un vif succès. Plus de soixante œuvres ont été déposées en mairie. Le jury, composé de dix membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), s'est réuni ce mercredi afin de sélectionner les six gagnants de ce concours, et la tâche ne fut pas simple.

Les enfants, tous âges confondus, ont fait preuve de beaucoup de talent et d'imagination afin de faire naître de jolies créations, toutes plus originales et colorées, les unes que les autres.

Les gagnants de la catégorie 1-5 ans sont : Mariem Labidi, Jules Hirtt et Mathilde Siegel. Et pour la catégorie 6-10 ans, le trio gagnant est composé de : Lauryne Elbel, Léonie Manzo et Emma Menetrelle. Ces enfants remportent un bon d'achat de 15 euros avec lequel ils pourront s'offrir quelques douceurs dans une chocolaterie.

Afin de mettre en avant le travail de ces artistes en herbe, tous les œufs déposés pour le concours, seront exposés dans les vitrines des commerçants de proximité.



Le jury, composé de dix enfants du CME, a délibéré pour déterminer les gagnants de ce concours qui a remplacé la chasse aux œufs de Pâques.

DOMBASLE-SUR-MEURTHE Nécrologie Décès de Robert Faucheur

Nous apprenons le décès de Robert Faucheur, survenu mercredi 31 mars à l'âge de 85 ans. Il était né le 1^{er} décembre 1935 à Nancy. Le 10 août 1963, il épousa Geneviève Jeanpierre, qu'il eut la douleur de perdre en 2003. De leur union sont nés Jean-Marc et Béatrice. Le couple aura affronté une cruelle épreuve lors du décès de Quentin, leur unique petit-fils.

M. Faucheur effectua toute sa carrière professionnelle à l'usine Solvay en qualité de jardinier. C'est en 1998 qu'il prendra sa retraite. Il faisait partie des anciens combattants d'Algérie (AFN). Passionné par les



fleurs, il consacrait beaucoup de temps à l'entretien de son jardin.

Ses obsèques seront célébrées mardi 6 avril à 10 h 30 en l'église de Dombasle. Nos condoléances.

bloc-
notes

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Ramassage des recyclables

Lundi 5 avril. Toute la commune.

Le ramassage du lundi de Pâques sera reporté au mardi 6 avril.